

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  $\ensuremath{\mathsf{TPSGC}}$ 

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage , Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

## Revision to a Request for a Standing Offer Révision à une demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

## Issuing Office - Bureau de distribution

Training and Specialized Services Division/Division de la formation et des services spécialisés 11 Laurier St. / 11, rue Laurier 10C1, Place du Portage Gatineau, Québec K1A 0S5

## Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet	:4						
Services de surveillance de l'équit  Solicitation No N° de l'invitation  EP737-122873/B			Date 2012-11-16				
Client Reference No N° de ro 20122873		Amendment No N° modif.					
<b>File No N° de dossier</b> 113zh.EP737-122873	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME						
GETS Reference No N° de re PW-\$\$ZH-113-25016							
Date of Original Request for S Date de la demande de l'offre	•	ginale	2	012-10-19			
Solicitation Closes - L'invitation prend fi at - à 02:00 PM on - le 2012-12-04			fin	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST			
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Reynolds(zh), Diane			Buyer ld - ld de l'acheteur 113zh				
Telephone No N° de télépho	FAX No N° de FAX						
(819) 956-1141 ( )		(819) 956-9235					
Delivery Required - Livraison	exigée						
Destination - of Goods, Service	es, and Construc	tion:					
Destination - des biens, servi	ces et constructio	n:					
See Herein							
Voir aux présentes							
Security - Sécurité							
This revision does not change the	he security requires	ments of th	e Offer.				
Cette révision ne change pas les	s besoins en matièr	e de sécuri	té de la p	orésente offre.			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required Accusé de réception requis	Yes - Oui	No - Non					
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.							
Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.							
Signature	Dat	e					
Name and title of person authorized to sign Nom et titre de la personne autorisée à sig (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	ner au nom du propos						



Solicitation No. - N° de l'invitation EP737-122873/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20122873

Amd. No. - N° de la modif.  $004 \label{eq:condition}$ 

File No. - N° du dossier 113zhEP737-122873 Buyer ID - Id de l'acheteur

113zh

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La modification n° 4 vise à fournir des réponses aux questions reçues à ce jour, comme suit :

- Q12 Est-ce que le Canada pourrait expliquer la raison de l'inclusion du paragraphe suivant dans la sous-section 3.1 de la section II. Cadre de référence, de l'annexe A, Énoncé des travaux : « Les parties conviennent qu'il ne peut y avoir de lacune en matière d'équité si le processus, la procédure, l'action, l'omission ou la décision du Ministère est clairement exigé en conformité avec :
  - a) les politiques de TPSGC, y compris les instruments de politique de direction générale tels que le *Guide des approvisionnements*;
  - b) les documents législatifs applicables (y compris les lois, les règlements et les accords commerciaux);
  - c) les politiques auxquelles le Ministère ou ses clients sont assujettis. »
- R12 Le Ministère a pris la décision qu'une direction plus claire était nécessaire sur ce que le surveillants de l'équité (SE) pouvait utiliser pour signaler une lacune en matière d'équité.
- Q13 Est-ce que le Canada pourrait expliquer ce que les mots « influence » et « conformité avec les règles établies » signifient dans la définition d'équité, de l'annexe A, Énoncé des travaux : « qualité indiquant qu'une décision est prise de manière objective, sans favoritisme ni parti pris ou influence, et en conformité avec les règles établies. »
- R13 « Influence » fait référence à l'infuence politique ou autres influences. En d'autres termes, les décisions seront basées sur le mérite et non à cause de l'influence d'un parti.
  - « Conformité avec les règles établies » signifie que les décisions seront conformes aux règles par exemple celles de la demande de propositions (DP), des accords commerciaux et des lois.
- Q14 Sous la partie 2, Instructions à l'intention des offrants, à la clause 2.1 « une présentation d'une seule offre par un groupe offrant », par exemple, si l'offrant A et l'offrant B fonctionnent comme des entités distinctes, cependant, ils ont le même propriétaire. Veuillez confirmer que selon la clause 2.1, ces deux offrants seraient considérés comme étant un groupe offrant, donc, un seul membre de ce groupe offrant pourrait soumettre une offre à cette DOC.
- Oui, si l'offrant A et l'offrant B ont le même propriétaire, selon la clause 2.1 ils seraient considéré comme un groupe offrant et un seul membre de ce groupe offrant pourrait soumettre une offre à cette DOC.